



## Arnaque au site internet de la sté xxxxxx

Par **Thierry06**, le **05/11/2015** à **15:27**

Bonjour a tous,

J'ai eu l'infortune de faire confiance a l'agence xxxxxx pour la réalisation d'un site e commerce avec le prélèvement tous les mois d'une somme, j'ai eu au bout de quelques jours une page de présentation, mélange de photos fournies par moi même et après plus rien, donc j'ai téléphoné mais toujours rien, jamais la bonne personne en ligne, j'ai donc prévenu et bloqué les prélèvements avec bien sur une lettre recommandée a la clef, ils me demandent maintenant la totalité plus des intérêts alors que rien n'a été fait je souhaiterais savoir déjà si un collectif est en place contre cette sté voyou, et comment dois je faire ??

Par **moisse**, le **05/11/2015** à **15:41**

Bonjour,

Les actions collectives concernent les particuliers et non les entreprises, qui sont censées savoir ce qu'elles signent.

Vous pouvez vous rapprocher de la DIRECCTE locale de cette société pour savoir si l'administration est avisé de nombreuses réclamations.

Par **Thierry06**, le **06/11/2015** à **08:49**

Merçi du renseignement, je ne connais pas mais je vais me renseigner

Par **Julien L**, le **19/11/2015** à **14:09**

Bonjour, notre Service Clients vous a contacté pour échanger sur votre insatisfaction et trouver des solutions pour promouvoir au mieux votre activité sur Internet. Malheureusement vous avez souhaité mettre fin à votre contrat et nous le regrettons. Sachez néanmoins que nous sommes très attentifs à vos remarques et ne manquerons pas de les prendre en compte pour améliorer nos services. Bien cordialement.

Par **xavmalaja**, le **30/06/2016** à **22:15**

bonjour,  
j'ai fait l'objet d'une arnaque. C'est une entreprise qui vend des matelas a prix d'usine, le nom porte l'objet fabrique en usine: Uxxxxx Mxxxxx.  
Attention vous ne recuperez pas votre matelas....